



MAIRIE - 50340 PIERREVILLE
Tél./Fax : 02.33.04.33.82

Monsieur Thierry LEMONNIER
Maire

A

Mesdames et Messieurs
Les conseillers municipaux

A PIERREVILLE, le 24 mai 2022

Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie de Pierreville le :

MARDI 31 MAI 2022 A 20 H 00
A LA MAIRIE DE PIERREVILLE

Veillez agréer, Chers collègues, l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire
Thierry Lemonnier

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation d'un secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu de la séance du 12 avril 2022
- ✓ Décisions du maire,
- ✓ Délibération portant sur la restitution du dépôt de garantie suite au départ d'un locataire (logement de la maternelle),
- ✓ Présentation de mouvipress par Lionel Cauchebrais,
- ✓ Délibération portant modification de la convention tripartite relative à la fourrière animale (changement de cabinet vétérinaire),
- ✓ Informations concernant les services communs (budget par entité),
- ✓ Elections législatives (organisation de la tenue du bureau de vote),
- ✓ Délibération portant sur la participation de la commune au fonds d'aide aux jeunes et fonds social logement pour l'année 2022,
- ✓ Délibération portant sur le choix de l'entreprise chargée de la destruction des frelons asiatiques pour l'année 2022,
- ✓ Délibération portant sur la création d'un poste permanent d'adjoint administratif à temps non complet (10h/35h),
- ✓ Décision modificative budgétaire (règlement des honoraires de négociation parcelle Vuillin),
- ✓ Délibération autorisant M. le Maire à encaisser un chèque de remboursement provenant de GROUPAMA (suite sinistre incendie salle d'activité du groupe scolaire)
- ✓ Affaires et questions diverses.

Conformément à l'Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (modifié par la Loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 – art.9) les convocations sont transmises de manière dématérialisées sauf demande contraire de conseillers municipaux qui en feraient la demande.